



Communiqué de presse

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 2 juillet 2019 à Val-Cenis Termignon

Un conseil d'administration nouvelle formule

Comme en 2018, la Présidente Rozenn Hars a souhaité pour ce 2 juillet un Conseil d'administration estival ouvert à tous, et avec pour objectif principal de rendre compte de l'avancement de sa feuille de route, à savoir la mise en œuvre des 17 chantiers de l'audit-médiation.

Ont donc été invités au CA les administrateurs, mais aussi les conseillers municipaux de toutes les communes du Parc, les pilotes des groupes de travail issus de l'audit-médiation et les agents du Parc.

Deux temps distincts ont permis d'ouvrir et approfondir les échanges :

 des ateliers tournants (participation à 3 ateliers sur 4 proposés) afin d'entrer dans le détail de certains chantiers de l'audit-médiation et permettre des débats plus riches avec les administrateurs sur les 4 thèmes suivant : patrimoine bâti, loup et activités d'élevage, « partager la connaissance » et « pour une police de l'environnement plus apaisée ».

Ces ateliers ont été l'occasion de passer des étapes importantes dans le processus d'auditmédiation : validation de la méthode mise en place pour améliorer l'instruction des dossiers de travaux sur le patrimoine bâti en cœur de Parc et validation du plan d'action en faveur d'une police de l'environnement plus apaisée.

• un temps plénier sur la stratégie immobilière de l'établissement mais aussi pour que la Présidente puisse faire un point sur les travaux du collège des Présidents de parcs et le rendez-vous à venir avec le Ministre François de Rugy, le 3 juillet.

Le représentant du personnel au Conseil d'administration, accompagné d'une quinzaine d'agents a ensuite souhaité présenter à l'approbation des administrateurs une motion collective portée par les agents des 10 parcs nationaux. Partant du constat que l'érosion de la biodiversité est aujourd'hui une réalité non remise en cause et que les parcs nationaux ont un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, ils ont rappelé la situation budgétaire et humaine des 10 parcs nationaux en particulier la baisse drastique des moyens depuis 2012, et la création du Parc national des Calanques hier et demain du Parc national de Forêts à moyens constants pour la « brique » parcs. La motion a été approuvée et transmise au ministère de tutelle par le Commissaire du gouvernement et par la Présidente du CA, Rozenn Hars.



1/2



Le Conseil d'administration en temps plénier

© Parc national de la Vanoise – Patrick Folliet



Le Conseil d'administration au moment des ateliers

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot





